

République Islamique de Mauritanie

Agence Nationale de Recherches Géologiques et
du Patrimoine Minier

(ANARPAM)

Procès-verbal d'évaluation et de proposition d'attribution pour
la sélection de consultant au moindre coût (SMC)

-Evaluation des propositions financières des soumissionnaires qualifiés

PV N° 102

Objet : Formation Interne en Minéralurgie au profit de l'ANARPAM 2025.

*J'approuve le contenu du PV de la
Commission ad-hoc. 04-11-2025*

Mardi, le 04 Novembre 2025

cf

Procès-verbal d'évaluation des propositions financières (SMC)

Y

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ et le 04 Novembre à 10 h 05 mn, la Commission ad hoc de L'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM), s'est réunie dans les locaux de l'ANARPAM pour procéder à l'évaluation des propositions financières reçues dans le cadre de la procédure d'appel à la concurrence pour la **Formation Interne en Minéralurgie au profit de l'ANARPAM 2025**.

cf

Membres :

M. Mohamed Mohamed Lemine El Housseine, Directeur du Laboratoire et des Services techniques, Président:

T

Membres :

- Mme. Toutou Chamekh SALEM, membre CPMP/ANARPAM ;
 - M. Cheikhna Ould EMINE, Membre CPMP/ANARPAM ;
 - Mme. Oumkelthoum Mohamed El Hadj, Cadre à la DAF, Membre;
 - Mme Kandji Mody TRAORE, chef de service administratif, Membre, Secrétaire de séance.
- a

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de procéder à l'examen des propositions financières du **groupe (A)** composé des soumissionnaires dont les offres ont obtenu le score prédéfini exigé.

Il s'agit des soumissionnaires suivants :

1. NTD;
2. GULF FLOWER ;
3. MEDIAMAX

L'évaluation des propositions va se faire sur la base des critères suivants :

Critères	Notes
Conformité de la proposition aux exigences du dossier	10 points
Expérience du soumissionnaire dans l'exécution de missions similaires	40 points
Qualification des experts (formation, expérience)	30 points
Méthodologie	20 points
Total	100points

Les offres ont été vérifiées verticalement et horizontalement ainsi que de la concordance entre les prix unitaires du bordereau des prix et de l'offre globale.

Aucune erreur n'a été constatée.

Q ✓

Pour l'examen de la conformité, voir le tableau n° 1 en annexe.

2. Qualification des soumissionnaires

La Commission d'Evaluation, procède à l'examen des propositions techniques, conformément aux critères d'évaluation prévus dans les TDR de la DP, notamment le paragraphe relatif aux critères d'appréciation des capacités techniques des concurrents (la grille d'évaluation est jointe en annexe) CF T Q

A l'issue de cette évaluation,

Les soumissionnaires suivants (**groupe A**) ont obtenu la note qualificative et ont été retenus pour une évaluation et comparaison de leur proposition financière ;

1. NTD;
2. GULF FLOWER ;
3. MEDIAMAX

Pour l'examen de la qualification, voir les tableaux N° 2 et 3 en annexe.

Fait le 04/11/2025 et ont signé

Le président de la Commission ad 'hoc

Mr. Mohamed Mohamed Lemine El Housseine



Membres :

- Mme. Toutou Chamekh SALEM ;
- Mr. Cheikhna Ould EMINE ;
- Mme. Oumkelthoum Mohamed El Hadj;
- Mme Kandji Mody TRAORE .